

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 8, no 30, lundi 22 septembre 2008

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des
expressions culturelles sont en cours !**

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- La culture québécoise à l'honneur à Barcelone
- Marseille sera la Capitale européenne de la culture pour la France en 2013
- Conférence internationale : « Diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace » – Adoption de la résolution de Lena

Publications récentes

- « Coalitions en Mouvement » : Le numéro de septembre 2008 est maintenant disponible

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Lancement officiel de l'Espace Apprendre de Canal Académie

Autres actualités d'intérêt

- Allocution du Premier ministre du Québec : « Les relations internationales : un champ d'action plus dynamique que jamais pour le Québec », Montréal (Canada)
- Culture en mouvement - Conférence « Valorisation »


Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, ordinaire, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007, et une seconde, extraordinaire, à Paris, France, du 24 au 27 juin 2008. D'autres rencontres du Comité auront lieu d'ici la prochaine Conférence des Parties, prévue aux environs du mois de juin 2009, à Paris.

Au moment d'écrire ces lignes, 90 États ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion !

Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

La culture québécoise à l'honneur à Barcelone

Le 18 septembre 2008, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie du Québec, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, et la ministre de la Culture des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, ont annoncé la participation du Québec à la 26^e édition de la Foire internationale du livre de Barcelone, « Liber 2008 », qui se tiendra du 8 au 10 octobre. À la conférence de presse annonçant l'événement, des représentants du Québec « ont souligné leur fierté de participer à cette prestigieuse manifestation et ont remercié les organisateurs d'accueillir le Québec à titre d'invité d'honneur ». Le communiqué de presse indique que c'est pour répondre à l'invitation des éditeurs espagnols et catalans que [Québec Édition](#) a mis sur pied une importante délégation d'une trentaine d'éditeurs et d'une vingtaine d'auteurs qui prendront part à diverses activités à la foire et dans des librairies.

Pour l'occasion, rappelle le communiqué, le gouvernement du Québec a constitué une programmation culturelle diversifiée sous le thème « Imagina Québec », qui tiendra l'affiche des salles de spectacle et de cinéma de Barcelone du 26 septembre au 11 octobre. « Nous voulons faire de la participation du Québec à « Liber » une véritable opération charme et faire découvrir le dynamisme de l'édition d'ici, l'originalité de nos auteurs et l'avant-gardisme de notre culture dans toutes les disciplines. Nous espérons non seulement la conclusion d'ententes commerciales avec les éditeurs espagnols et catalans, mais nous voulons également mettre en valeur nos artistes et notre cinéma afin d'accroître notre notoriété dans le monde hispanophone », a déclaré la ministre St-Pierre.

« C'est non seulement le monde de l'édition et de la culture québécoise, mais bien le Québec tout entier qui sera à l'honneur à la Foire internationale du livre de Barcelone. De par leurs écrits, les auteurs parlent de leur milieu social, culturel, politique ou économique. En cela, c'est donc l'ensemble du Québec qui rayonnera à Barcelone. Notre présence en Espagne et les liens que notre gouvernement a su y développer démontrent notre volonté d'intensifier nos relations avec ce pays d'Europe pour nous prioritaire », a ajouté la ministre Gagnon-Tremblay.

Pour appuyer la présence québécoise à Barcelone, l'adjointe parlementaire de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Maryse Gaudreault, se rendra sur place du 5 au 9 octobre prochain. Elle participera, entre autres choses, à la soirée d'ouverture de Liber et à l'inauguration du séminaire « Le Québec : société, culture, littérature » à l'Université espagnole d'éducation à distance. Elle profitera de son passage pour rencontrer des personnalités espagnoles et catalanes.

La foire internationale « Liber », consacrée à la vente et à l'achat de droits pour la traduction, s'adresse exclusivement aux professionnels de l'édition. Québec Édition y tiendra un stand où les éditeurs, en plus d'exposer leur production, disposeront d'espaces pour rencontrer leurs homologues catalans et espagnols. La participation québécoise comprendra également des tournées d'auteurs dans les librairies, des spectacles de danse et de musique, un festival de cinéma et un forum sur le développement de marché en théâtre jeunesse.

Pour plus d'information, nous vous invitons [à cliquer ici](#).

Source :

- [Communiqué de presse du gouvernement du Québec](#)

Haut de la page 

Marseille sera la Capitale européenne de la culture pour la France en 2013

La Commission européenne nous apprend que le jury chargé d'évaluer les villes candidates au titre de « Capitale européenne de la culture 2013 », réuni le 16 septembre 2008, à Paris, recommande que le titre soit attribué à la ville de Marseille.

Quatre villes restaient en lice après la réunion de présélection en décembre dernier : Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse.

Le communiqué de presse de la Commission indique qu'après la visite des 4 villes présélectionnées, qui s'est déroulée début septembre, le jury a entendu les représentants de chacune des villes lors d'une audition (15 et 16 septembre). Le communiqué précise qu'à l'issue des présentations, le jury a évalué les candidatures au regard des critères établis pour les Capitales. Ces critères portent sur la dimension européenne, l'attractivité et les effets de long terme de la manifestation prévue pour 2013. « La candidature de Marseille a semblé la plus adéquate à cet égard, écrit la Commission ».

La désignation formelle de Marseille par le Conseil des Ministres de l'UE devrait intervenir en mai 2009.

La Commission rappelle que, conformément à la décision établissant les Capitales européennes de la culture, la France et la Slovaquie sont les deux États Membre amenés à accueillir une Capitale européenne de la culture en 2013. Le 9 septembre, Kosice a été recommandée comme Capitale européenne de la culture pour la Slovaquie.

Source :

- [Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

Haut de la page 

Conférence internationale : « Diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace » – Adoption de la résolution de Lena

L'UNESCO rappelle que la conférence internationale « Diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace » qui s'est tenue en juillet dernier à Iakoutsk (Fédération de Russie) a abordé le problème du multilinguisme sur Internet.


Le communiqué de presse de l'UNESCO précise que la conférence était organisée par le gouvernement de la République de Sakha (Iakoutie) et l'Agence fédérale russe pour la culture et le cinéma, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Moscou et le Comité national russe pour le Programme Information pour tous. « Il s'agit d'une importante contribution à la célébration de l'Année internationale des langues des Nations Unies, écrit l'UNESCO ».

La conférence réunissait plus d'une centaine de participants de quinze pays, représentant des ONG, des autorités gouvernementales, des établissements d'enseignement, des bibliothèques, des universités et des entreprises privées.

L'UNESCO signale que la richesse des contributions des participants venus d'horizons très divers a permis d'aborder une grande variété de sujets et les sessions interactives ont donné lieu à des échanges très animés. Les trois sessions plénières étaient consacrées aux aspects politiques, culturels, sociaux, éthiques et technologiques des activités de développement de la diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace. Le rôle de l'UNESCO dans la sauvegarde du multilinguisme sur Internet a été souligné.

La conférence comportait cinq sections thématiques :

- Les aspects politiques, éthiques et juridiques du multilinguisme dans le cyberspace
- L'Internet et les autres médias
- Le rôle des bibliothèques dans la préservation de la diversité linguistique
- Les langues et l'éducation
- La préservation et le développement de la diversité culturelle

La conférence a abouti à l'adoption de la [résolution de Lena](#) , « qui jette les bases pour les initiatives à venir et propose des mesures concrètes pour garantir la diversité linguistique dans le cyberspace ».

Source :

- [Communiqué de presse de l'UNESCO](#)

Haut de la page 

Publications récentes

« Coalitions en Mouvement » : Le numéro de septembre 2008 est maintenant disponible

La Coalition canadienne pour la diversité culturelle a mis en ligne le numéro de septembre 2008 du bulletin international « [Coalitions en Mouvement](#) ». En voici les faits saillants :

- [L'implantation de la Convention de l'UNESCO](#)
- [Société Civile : un échange, un début](#)
- [Une relance notable des ratifications](#)
- [L'UE cite la Convention dans un accord de libre-échange](#)
- [Réunion des organisations professionnelles de la culture des Caraïbes](#)
- [La Fondation Commonwealth, le ministère de la Culture et la Coalition d'Afrique du Sud : coopération autour des politiques culturelles](#)

La Coalition canadienne pour la diversité culturelle vous invite également à visiter son nouveau site Internet à cette adresse :

http://www.cdc-ccd.org/main_pages_fr/index_fr.htm

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Lancement officiel de l'Espace Apprendre de Canal Académie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) indique que le lancement officiel de « [l'Espace Apprendre](#) » de Canal Académie, s'est déroulé le 16 septembre 2008 à l'Institut de France à Paris en présence de M. Jean Cluzel, Membre de l'Institut de France, président de Canal Académie et de M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF.

M. Duhaime a notamment rappelé dans son intervention que « dans ce travail d'animation et de rayonnement d'une radio qui se propose d'apprendre et d'enseigner le français par des voies nouvelles, l'OIF est résolue à occuper sa place et à s'engager de façon active, concrète et durable ».

Canal académie, radio académique francophone sur Internet soutenue par l'OIF, propose près de 3 000 émissions en libre écoute et téléchargeables gratuitement.

L'« Espace Apprendre » offre un itinéraire d'écoute active de la webradio [Canal Académie](#). À partir d'un choix d'émissions réalisées avec des Académiciens ou des spécialistes français ou francophones, il propose des activités de réflexion, d'échange

d'idées et de recherche sur les sujets les plus divers : sciences, littérature, art, langue française, société, économie, droit, histoire, archéologie, etc. Il s'adresse plus particulièrement aux professeurs et élèves de français langue étrangère et aux enseignants de matières non linguistiques, mais il peut être librement utilisé par tous les publics intéressés.

Source :

- [Communiqué de presse de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Allocution du Premier ministre du Québec : « Les relations internationales : un champ d'action plus dynamique que jamais pour le Québec », Montréal (Canada)

À l'occasion d'un déjeuner-causerie organisé par le Conseil des Relations internationales de Montréal (CORIM), le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, prononcera une allocution sur le thème « Les relations internationales : un champ d'action plus dynamique que jamais pour le Québec ».

L'événement se déroulera mardi le 30 septembre 2008, de 12 h à 14 h, à la Salle de Bal du Centre Sheraton, 1201, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Canada).

Précisant le contexte de l'événement, le CORIM rappelle que le XII^e Sommet de la Francophonie aura lieu à Québec du 17 au 19 octobre prochain. À cet effet, le CORIM écrit : « Vingt et un ans après la tenue du II^e Sommet de la Francophonie à Québec en 1987, quelle est notre vision de l'espace francophone? Le Premier ministre du Québec, Jean Charest, nous fera part des priorités de son gouvernement concernant les enjeux qui préoccupent cette institution internationale et nous entretiendra des défis que pose l'aventure francophone à notre collectivité. »

Le programme du déjeuner-causerie précise ensuite : « Par ailleurs, l'espace économique constitue le fer de lance de la stratégie du gouvernement du Québec, que ce soit via l'entente entre la France et le Québec sur la reconnaissance mutuelle des compétences professionnelles, la négociation d'un partenariat économique accru entre le Canada et l'Union européenne, l'accès aux marchés des pays émergents, ou de nouveaux investissements sur le territoire du Québec. Enfin, le Québec, de plus en plus présent sur la scène internationale, est interpellé par les enjeux internationaux majeurs que sont les changements climatiques, la diversité des expressions culturelles, l'immigration et l'éducation, entre autres. Autant de réalités dont le Premier ministre nous entretiendra au cours de cette présentation. »

Pour obtenir les détails concernant les frais d'admission et la procédure d'inscription, nous vous invitons à visiter le [site Internet du CORIM](#).

Haut de la page 

Culture en mouvement - Conférence « Valorisation »

La Commission européenne annonce la tenue, le 12 décembre 2008, de Culture en mouvement - Conférence « Valorisation ».

Cette conférence portera sur les résultats des Programmes « Culture 2000 » et « Culture ». L'événement a pour but de permettre le dialogue et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les opérateurs culturels et les responsables de l'élaboration des politiques dans le secteur de la culture. La conférence contribuera à assurer le suivi de la Communication de la Commission sur un « Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation », adopté l'an dernier.

La conférence réunira environ 400 opérateurs et personnes responsables de l'élaboration des politiques dans le domaine de la culture en Europe.

L'événement se déroulera sous forme de séances plénières. De plus, une exposition permettra de présenter 35 projets, favorisant ainsi le réseautage. La pause café et le

goûter du midi se dérouleront dans l'aire d'exposition afin de faciliter le réseautage durant les pauses.

Durant les séances plénières, dix projets seront présentés. Ces projets se concentreront sur les cinq thèmes suivants :

- Mobilité des artistes/Circulation des œuvres
- Accès à la culture/Culture et éducation
- Accès au patrimoine culturel
- Dialogue interculturel (Année européenne 2008)
- Créativité et innovation (Année européenne 2009)

Vous pourrez vous inscrire en ligne, [sur ce site Internet](#), à partir du 14 octobre 2008.

Source :

- [Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

Haut de la page 